

Ukraine

Point presse exceptionnel : Andriy Sadovyi, maire de Lviv, à Cannes pour le programme « UNBROKEN »

En présence de David Lisnard, maire de Cannes

Lors d'une conférence de presse organisée lundi 13 mars 2023 à l'Hôtel de Ville de Cannes, Andriy Sadovyi, maire de Lviv et David Lisnard, maire de Cannes, dont les villes sont jumelées depuis mars 2022, ont fait un point sur la situation en Ukraine, présenté le programme hospitalier « UNBROKEN » et échangé sur les collaborations prévues entre la France et l'Ukraine. En février dernier, David Lisnard se rendait pour la deuxième fois sur le sol ukrainien depuis le début de la guerre et rencontrait de nombreux maires.



David Lisnard, maire de Cannes (à gauche), accueille Andriy Sadovyi, maire de Lviv (au centre), venu présenter le programme UNBROKEN (c) Mairie de Cannes

Ukraine : le conflit se poursuit, la Mairie de Cannes reste plus que jamais mobilisée

Plus d'un an après le début du conflit, le bilan humain de la guerre en Ukraine ne cesse d'augmenter.

Début mars, 40% des habitants de Kiev étaient privés de chauffage et le réseau de la centrale nucléaire de Zaporijia a été coupé à plusieurs reprises. Des frappes massives ont été menées dans toute l'Ukraine, notamment sur les régions de Kharkiv et Odessa. Des explosions ont aussi eu lieu à Kiev et Lviv, dans l'Ouest. Quant à Bakhmout, située dans la province de Donetsk, à l'Est du pays, elle est l'actuel épice de la guerre.

En mars 2022, David Lisnard accompagnait un convoi humanitaire cannois en Ukraine, le premier de France, et pouvait ainsi évaluer la situation au plus près de la réalité. Dans le même temps, le maire de Cannes rencontrait entre autres Andriy Sadovyi, maire de Lviv. Un jumelage de solidarité est alors passé pour faciliter les échanges et affirmer le soutien de Cannes à la ville de Lviv.

En février dernier, David Lisnard se rendait pour la deuxième fois en Ukraine afin de continuer le travail engagé entre les communes ukrainiennes et françaises, renforcer leurs relations, suivre l'affectation de l'aide humanitaire envoyée, apporter du matériel cannois et anticiper la reconstruction. Sur le terrain, des exemples concrets permettent d'améliorer la vie des populations, notamment celle des enfants : grâce à un générateur électrique fourni par la Mairie de Cannes, une école a pu rouvrir à Ternopil. Des cours de français y sont également délivrés.

La municipalité cannoise annonce poursuivre son engagement en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle des enfants ukrainiens et de la promotion de la francophonie. Plusieurs opérations sont en cours, entre des écoles des communes de Lviv et Tchorkiv et les écoles cannoises, mais aussi en lien avec l'Orchestre National de Cannes ou encore l'association Cannes Jeunesse.

→ [Veuillez trouver le bilan des actions cannoises engagées depuis février 2022 en annexe p 3 et 4.](#)

La Mairie de Cannes et l'Hôpital Simone Veil s'engagent dans le programme « UNBROKEN »

Depuis le 24 février 2022, Lviv a accueilli plus de 5 millions de réfugiés ukrainiens. L'hôpital de la ville a soigné plus de 17 000 militaires et 70 000 civils.

Lors de leur nouvelle rencontre en Ukraine fin février dernier, Andriy Sadovyi a présenté à David Lisnard le programme « UNBROKEN », lancé par l'hôpital principal de Lviv et au sein duquel a été mis en place un complexe de production de prothèses et un centre résidentiel pour préparer la réinsertion sociale et professionnelle des victimes des bombes. Le programme vise également la création d'un centre de réhabilitation à Bruhovychi, dans le nord de Lviv, d'une maison sociale des réfugiés et d'un deuxième complexe nommé « UNBROKEN MOTHERS », destiné aux femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher, afin de créer un écosystème global de soins et de prise en charge sociale et professionnelle des blessés et amputés de guerre.

Ce programme majeur, mené par un hôpital communal, cherche des financements. Ainsi, le maire de Cannes a invité le maire de Lviv à présenter « UNBROKEN » au Palais des Congrès et des Festivals de Cannes lors du MIPIM 2023, le plus grand événement mondial dédié au secteur de l'immobilier (du mardi 14 au vendredi 17 mars). Cette présentation aux principaux développeurs de projets, décideurs et investisseurs a **pour objectif de donner une visibilité planétaire au programme « UNBROKEN », faciliter les échanges et fédérer des partenariats pour soutenir le peuple ukrainien.**

Par ailleurs, David Lisnard annonce **l'engagement concret de la Mairie de Cannes et de l'Hôpital Simone Veil de Cannes au cœur du programme « UNBROKEN ».** Outre une aide financière, ce soutien cannois se concrétise par :

1. le déplacement d'une équipe de volontaires de l'Hôpital Simone Veil de Cannes, dont son directeur, à Lviv pour des échanges de compétences et de savoirs, entre hôpitaux et soignants, qui se poursuivront dans le temps à distance ;
2. l'envoi de matériels et médicaments, selon les besoins et remontées des autorités.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des opérations concrètes, méthodiques et pionnières engagées par la Mairie de Cannes en soutien des populations ukrainiennes, restées au pays ou accueillies sur la commune. Par ailleurs, elles confortent les liens noués entre les deux villes et leur jumelage de solidarité.

David Lisnard mobilise aussi les communes de France avec l'AMF

Dès les premières heures du conflit, la solidarité des communes de France a permis au pays d'être le premier et le principal contributeur de l'aide humanitaire européenne et internationale. Ainsi, le bilan chiffré de la mobilisation des communes et intercommunalités pour l'Ukraine, en 2022 et 2023, comprend :

- **la livraison de 15 000 palettes de dons, soit 8 000 tonnes,** collectées dans les mairies grâce à l'appel de l'AMF et de la Protection Civile. Ce partenariat a permis l'ouverture de plus de **5 000 points de collecte** de dons matériels sur le territoire. Au total, l'ensemble des dons collectés représente un montant estimé à **36 millions d'euros** et a été acheminé aux moyens de **387 camions, 2 avions, 72 wagons et 1 bateau** ;
- **la collecte de près de 9 millions d'euros auprès de 1 600 communes et intercommunalités** après l'activation par le Centre de crise et de soutien du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Ces dons ont permis de répondre aux besoins humanitaires d'urgence et d'assurer la réhabilitation d'infrastructures essentielles, aux moyens d'un bateau, de **12 avions** et de **plusieurs dizaines** de camions, notamment à Tchernihiv, Kharkiv, Odessa et Stryï.
- **la collecte de 168 000 euros, donnés par 18 communes et intercommunalités, pour les actions de l'ONG ACTED,** présente en Ukraine et partenaire de l'AMF depuis 2018. De plus, **11 communes** ont mené des collectes de biens permettant d'acheminer environ **10 camions,** soit près de **300 tonnes** d'articles de première nécessité.

Par ailleurs, depuis l'automne 2022, de nombreux Ukrainiens sont privés de chauffage et d'électricité. Ainsi, **l'AMF et la Protection Civile** ont lancé, le 2 février dernier, un nouvel appel commun aux dons financiers **afin d'acheter et d'acheminer en Ukraine des générateurs pour l'alimentation de plus de 700 sites sensibles** (écoles, hôpitaux, stations de pompage, etc.) et « **points de résilience** », où les Ukrainiens se retrouvent pour se réchauffer, recharger leurs appareils électriques, notamment leurs smartphones, cuisiner, etc. **Cette demande de générateurs est une des demandes prioritaires des autorités ukrainiennes.**

Grâce au suivi rigoureux des acheminements, l'AMF et la Protection civile savent précisément **dans quelles communes va ce matériel essentiel à la vie des Ukrainiens.** Mieux encore : chaque commune française connaît la ville d'Ukraine dans laquelle est utilisé le matériel acheté grâce à ses dons. Au-delà de cette nécessaire traçabilité du matériel envoyé, **il s'agit d'établir un lien concret entre les communes françaises et leurs homologues ukrainiennes et, à travers elles, entre les deux peuples.** Pour assurer cette mission de solidarité, l'AMF invite l'ensemble des communes et intercommunalités de France à relayer l'appel à la générosité publique de la Protection Civile et à contribuer sur le site <https://don.protection-civile.org>.

En outre, parce qu'il est toujours possible et plus que nécessaire de soutenir l'Ukraine, ses communes et son peuple, **l'AMF encourage les liens directs entre communes françaises et ukrainiennes pour collecter des dons matériels, réaliser des dons financiers et participer à l'effort de reconstruction. C'est le cas de l'AMF qui a elle-même signé une déclaration d'intention avec la ville d'Irpin.**

Bilan des actions engagées par la Mairie de Cannes depuis le 25 février 2022

Dès le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 février 2022, David Lisnard a mobilisé les équipes municipales pour mettre en place un plan d'actions coordonnées en soutien au peuple ukrainien. Dans ce contexte historique et dramatique, le maire de Cannes a suivi avec la plus grande attention l'évolution du conflit et s'est rendu, dès le 9 mars, en Ukraine, notamment à Lviv, Ternopil et Ivano-Frankivsk, pour rencontrer des maires et des réfugiés. Ce déplacement, organisé dans le cadre de l'accompagnement d'un convoi cannois de matériels de première nécessité et d'hygiène à destination de la population sur le terrain, avait aussi pour but de nouer des contacts utiles, de vérifier la logistique pour l'aide humanitaire et l'accueil de réfugiés en fiabilisant le premier et le dernier kilomètre, et d'exprimer le soutien humanitaire des maires de France.

Au niveau local, l'engagement de la municipalité s'est traduit par de nombreuses initiatives concrètes, rapides et pragmatiques pour répondre aux besoins réels de la population restée en Ukraine et des réfugiés accueillis sur le territoire cannois :

- vendredi 25 février 2022, **David Lisnard a rencontré, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, Mariya Kutchirka, présidente de l'association franco-ukrainienne *Idées Sans Frontières***, pour marquer la solidarité de la municipalité et évoquer les besoins immédiats des populations. Cet échange a débouché sur la création immédiate d'un groupe de travail en mairie pour préparer l'accueil des premières familles forcées de quitter leur pays et coordonner toutes les actions de soutien au peuple ukrainien ;
- la mise en place d'un **centre municipal de collecte de dons dès le 26 février 2022** : près de 150 000 dons y ont été récoltés (2 790 donateurs) qui ont permis d'envoyer 17 camions de produits alimentaires, d'hygiène, de vêtements, etc. en Ukraine. L'organisation de ce centre a mobilisé 30 bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile Cannoise (R.C.S.C.C.), créée par la Mairie de Cannes en janvier 2021, et un grand nombre d'agents municipaux. Des traducteurs étaient présents pour faciliter les échanges ainsi qu'une assistante sociale et une psychologue du CCAS de Cannes ;
- à la suite de leur rencontre lors du déplacement du maire de Cannes en Ukraine **David Lisnard et Andriy Sadovyi, maire de Lviv, ont décidé de jumeler leurs deux communes. Ce jumelage de solidarité** a conforté les contacts noués sur le terrain et facilité l'acheminement logistique de produits de première nécessité pour soutenir la population et les réfugiés ukrainiens. L'objectif est également de mener dans la durée des actions en matière d'éducation, de sport et de culture entre les deux villes ;
- **890 personnes (352 familles) ont été relogées dans des familles volontaires (2/3 à Cannes, 1/3 dans les communes alentour)**. 49 logements publics (de la chambre au T4) sur différents sites sont toujours mis à disposition par la Ville et accueillent 129 Ukrainiens. Par ailleurs, plus de 235 enfants ont été inscrits dans les établissements scolaires cannois et dans les crèches communales, et près de 30 enfants accueillis dans les clubs et associations sportives et culturelles de la commune ;
- **l'organisation, jeudi 17 mars 2022, d'une réunion d'information et d'intégration à destination des réfugiés ukrainiens** pour présenter l'ensemble des opérations engagées par la municipalité afin de faciliter leurs démarches administratives et leur accueil ;
- **l'installation, dès le 27 mars 2022 et sur la proposition de David Lisnard, d'une permanence municipale administrative consulaire**. Cette cellule de pré-instruction des autorisations provisoires de séjour pour les déplacés ukrainiens accueillis dans le bassin de vie cannois, ouverte du lundi au vendredi de 10h à 17h, a mobilisé des agents de la sous-préfecture de Grasse et de la Mairie de Cannes. Ce partenariat entre la Préfecture et la Mairie a permis le pré-traitement de 1 604 dossiers et évité aux ukrainiens accueillis dans l'ouest du département des Alpes-Maritimes de se déplacer en préfecture, à Nice ;
- **le départ, le 17 février 2023, d'un convoi de matériels divers (couvertures, vêtements, kits de survie, etc.)** et de trois générateurs électriques pour les villes de Ternopil et Chortkiv ;
- **David Lisnard a nommé « Taras Chevtchenko » la place réalisée il y a quelques années dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Maria**, située au cœur du quartier République, **en présence d'Omelchenko Vadym Volodymyrovych**, ambassadeur d'Ukraine en France. Ce secteur de la commune a été privilégié par l'équipe municipale car il a toujours accueilli les populations réfugiées ou immigrées ;

- **la distribution de 670 cartes de 48 voyages et 261 cartes de 100 voyages à utiliser sur l'ensemble du réseau Palm Bus** géré par l'Agglomération Cannes Lérins ainsi que **190 cartes SIM** par la Mairie pour faciliter l'accès au réseau de téléphonie ;
- **la distribution par la municipalité de 875 kits alimentaires (aliments non périssables, fruits et légumes de maraichers locaux), 539 kits d'hygiène ainsi qu'une aide à l'alimentation (via le CCAS de Cannes) aux arrivants ;**
- **401 personnes ont été reçues dans le cadre de l'opération « Bourse à l'emploi »** organisée chaque semaine au Centre municipal d'accueil des Ukrainiens par la Mairie de Cannes, Pôle emploi et le PLIE Cannes Lérins : 36 personnes ont signé un ou plusieurs contrats, **158 personnes sont accompagnées** et bénéficient de cours de Français, d'une formation ou des ateliers découvertes en famille proposés par les MJC ;
- **l'attribution par le Conseil Municipal d'une aide financière** de 10 000 € à la Fédération Nationale de la Protection Civile pour l'acheminement des convois au départ de toute la France et de 10 000 € à l'association France Ukraine antenne cannoise pour l'accueil des réfugiés sur notre bassin de vie.

Pour information, le centre municipal cannois d'aide aux ukrainiens est situé au 9 rue Louis Braille et accueille désormais le public tous les jeudis de 9h30 à 13h. Une cinquantaine de personnes (dont très peu de nouveaux arrivants) est reçue chaque semaine et bénéficie d'un accompagnement administratif. Le service est joignable par mail à soutien-ukraine@ville-cannes.fr.